



EMPLOYÉ(E)
COMMERCIAL(E)



LES ENTREPRISES
DU COMMERCE ET
DE LA DISTRIBUTION

EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL(E)

L'employé commercial connaît parfaitement le magasin. Il approvisionne son rayon (frais, épicerie, auto-brico, parfumerie...), contrôle la rotation des produits et les étiquetages, veille au rangement, à l'esthétique du linéaire, et renseigne le client.

QUALITÉS REQUISES

- Sens de l'organisation, rigueur
- Sens du commerce, relation client
- Autonomie

CAP
à
Bac pro



www.fcd.fr

FORMATIONS

- CAP Employé de commerce multi-spécialités
- CAP Employé de vente spécialisé
- Bac pro Commerce ou Vente
- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Employé de commerce

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Gestionnaire de stocks
- Vendeur/euse
- Manageur/euse de rayon...